

RÉGIE INTERMUNICIPALE DES DÉCHETS DE TÉMISCOUATA

PROCÈS-VERBAL d'une assemblée régulière de la Régie intermunicipale des déchets de Témiscouata tenue au deuxième étage de l'Hôtel-de-Ville de Dégelis, le 15 mars 2017 à 19:30 heures.

PRÉSENCES : M. David Robert (Auclair), M. Jean-Guy Roussel (Biencourt), M. Elzéar Lepage (Lac-des-Aigles), M. Fernand Albert (Lejeune), Mme Linda Lévesque (Packington), M. Raymond Gagné (Pohénégamook), M. Claude H. Pelletier (Rivière-Bleue), M. Gaston Chenard (St-Athanase) et M. Jean-Guy Paquet (St-Marc-du-Lac-Long), tous membres du conseil d'administration et formant quorum sous la présidence de M. Gilles Garon (Témiscouata-sur-le-Lac).

Assistent également Mme Jacinthe Potvin, Mme Renée-Anique Francoeur, M. Érik Grisé et M. Maxime Groleau (RIDT).

1) **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

La lecture de l'ordre du jour est effectuée par M. Gilles Garon.

Il est proposé par M. Elzéar Lepage, appuyé par M. Fernand Albert, d'adopter l'ordre du jour proposé et de garder le point varia ouvert.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2017-1191

2) **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA DERNIÈRE RENCONTRE RÉGULIÈRE**

Les membres ont tous reçus le procès-verbal auparavant et M. Maxime Groleau fait un suivi rapide de ce procès-verbal de la rencontre du 15 février 2017.

M. Gilles Garon demande aux membres s'ils ont des questions ou commentaires. Aucune question ou commentaire.

Il est proposé par M. Claude H. Pelletier, appuyé par M. Jean-Guy Roussel, et résolu que le procès-verbal de la rencontre du 15 février 2017 soit accepté tel que rédigé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2017-1192

3) **COMPTES PAYÉS ET À PAYER**

Mme Jacinthe Potvin effectue la lecture des comptes payés et à payer.

Il est proposé par M. Gaston Chenard, appuyé par M. Raymond Gagné, que les listes suivantes des comptes payés et à payer soient acceptées.

COMPTES PAYÉS AU 15 MARS 2017 :

Financière Banque Nationale	564.60 \$
Caisse Pop. Desjardins des Lacs de Témiscouata	597.08 \$
Caisse Pop. De St-Juste-du-Lac	60.64 \$
Banque Nationale REER	334.90 \$
Caisse Pop. Desjardins du Transcontinental	48.78 \$
Beaulieu Renaud	68.85 \$
Cloutier Michel	68.85 \$
Émond Denis	53.82 \$
Francoeur Renée-Anique	47.26 \$
Groleau Maxime	68.85 \$
Potvin Jacinthe	59.57 \$
Ross Jilliane	37.17 \$
Société V.I.A. Inc	7 791.67 \$
Groupe Éco	136.82 \$
DAS Fédéral	2 963.26 \$
DAS Provincial	7 536.62 \$
Pelletier Gilles	16.00 \$

Roussel Jean-Guy	108.02 \$
Bell Canada	732.16 \$
Bell Mobilité	20.07 \$
Hydro-Québec	628.96 \$
Master Card	671.74 \$
Total payés :	22 615.69 \$

COMPTES À PAYER AU 15 MARS 2017 :

Albert Fernand	45.00 \$
Beaulieu Renaud	14.01 \$
Bell Canada (ligne sans frais)	29.43 \$
Cloutier Michel	14.01 \$
Conteneurs KRT inc	3 359.79 \$
Dubé Richard F.	31.00 \$
Dubé-Ouellet Céline	28.01 \$
Émond Denis	49.00 \$
Francoeur Renée-Anique	14.01 \$
Gagné Raymond	49.00 \$
Garage Michel Morin	77.84 \$
Grisé Érik	1 026.67 \$
Groleau Maxime	153.83 \$
ID Innovation	919.80 \$
Jean C. Dupont	315.00 \$
La Buanderie de Rivière-du-Loup	71.29 \$
La Capitale assurance	3 016.03 \$
Laboratoire d'Expertise R-D-L	275.94 \$
Laurentide Re/Sources Inc	1 193.13 \$
Lepage Elzéar	50.00 \$
Les Pétroles R. Turmel Inc	1 753.63 \$
Maheu & Maheu	128.78 \$
Marisol Dionne Graphiste	270.00 \$
MonBuro.ca	425.02 \$
Municipalité de Dégelis	1 646.51 \$
Nortrax Québec Inc	7 054.98 \$
Nova Envirocom	1 464.84 \$
Ouellet Jean-Pierre	42.00 \$
Paquet Jean-Guy	37.00 \$
Pelletier Claude	29.00 \$
Pelletier Pierrette	29.00 \$
Pièces Témis Inc	21.15 \$
Potvin Jacinthe	34.04 \$
Potvin Simon	14.00 \$
Robert David	37.00 \$
Ross Jilliane	41.00 \$
Service Accès-emploi	201.21 \$
Service sanitaires A. Deschênes	103 563.86 \$
Société V.I.A.	5 821.58 \$
Tetra Tech QI Inc	476.00 \$
Usinage industriel Dégelis	107.10 \$
Total à payer:	133 930.49 \$

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
2017-1193

4) **ADMINISTRATION**

a) **État des résultats vérifiés au 31 décembre 2016**

M. Maxime Groleau effectue la présentation des états financiers vérifiés au 31 décembre 2016. Ceux-ci ont été préparés par Raymond Chabot Grant Thornton et M. Groleau effectue aussi une lecture du rapport aux responsables de la gouvernance.

Il est proposé par Mme Céline Dubé-Ouellet, appuyé par M. Claude H. Pelletier, d'approuver les états financiers vérifiés de la RIDT au 31 décembre 2016.

Une copie sera transmise à chaque municipalité membre afin que les conseils municipaux les entérinent aussi.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
2017-1194**

b) **Vérificateurs comptables 2017**

La RIDT a déjà mandaté la firme de vérification comptable Raymond Chabot Grant Thornton afin de procéder aux diverses vérifications nécessaires pour les années 2015, 2016 et 2017. Le coût prévu est de 6 850 \$ pour l'année 2017.

L'année 2017 est donc la dernière prévue au mandat et il sera opportun de revoir la nature de ce mandat pour les années futures, afin de réévaluer les besoins de vérifications et les tâches qui y sont associées.

c) **Radiations de mauvaises créances**

Suite aux vérifications et démarches faites après la dernière rencontre, une seule créance serait à radier. Les autres comptes en souffrance ont été refacturés aux municipalités ou bien mis en recouvrement. La RIDT a provisionné un montant de 3 064 \$ dans ses états financiers en lien avec ces recouvrements.

Il est proposé par M. Fernand Albert, appuyé par M. Elzéar Lepage, que la créance de M. Jean-Marc Morin (St-Louis-du-Ha! Ha!) datant de septembre 2015 soit radiée. Il s'agit d'un montant de 171 \$ pour une vidange d'installation septique et cette personne n'est plus propriétaire de la maison depuis ce temps, ce qui empêche les recours prévus.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
2017-1195**

d) **Bilan 2016 et suivi des opérations de la RIDT**

Collecte et transport des matières résiduelles

Le contrat de déroule bien dans l'ensemble, les réclamations d'utilisateurs pour des problèmes de collecte de bacs roulants sont plus ponctuelles et la réaction du transporteur est assez rapide.

Traitement des déchets

Les opérations d'enfouissement se sont bien déroulées dans l'année. On constate un besoin plus important que prévu au niveau de l'entretien des équipements mais celui-ci est fait à même les budgets d'opérations (pompes, drainage, ...). L'achat de nouveau équipement va permettre de maximiser les espaces d'enfouissement avant de devoir procéder à la construction de la cellule n°2.

À cet effet, le mandat donné à Tetrattech pour analyser la durée de vie restante de la cellule n°1 et voir à la planification pour la cellule n°2 sera disponible vers la fin avril.

Selon les relevés effectués en fin d'année, le volume utilisé d'enfouissement dans le LET est de 112 594 m³ sur un potentiel de 517 331 m³. Cela laisse présager, si la tendance ce maintien, une durée de vie totale du site de 37 années.

En 2016, le coût réel d'exploitation a été de 71 \$/tonne et le coût facturé était de 80 \$/tonne (sans les redevances). Il faudra prévoir de hausser les tarifs d'accès pour les prochaines années afin de compenser les pertes de revenus car il rentre de moins en moins de déchets qui doivent être facturés.

Traitement du recyclage et des tubulures d'érablières

On note une diminution légère mais constante des quantités de matières recyclables collectées et envoyées au centre de tri de la Société VIA à Rivière-du-Loup. Sur 5 ans, elle représente 10 % de tonnes en moins.

En 2016, il a été envoyé 2 276 tonnes de matières. Depuis 2001, début du recyclage dans la région, c'est près de 37 000 tonnes de matières qui ont été envoyées au recyclage. Plus des 2 tiers viennent des chez les résidents alors que le reste provient des entreprises du territoire.

Vidanges des installations septiques

En 2017, plus 2 030 vidanges d'installations septiques ont été réalisées dans le cadre du contrat avec Sani-Lang. De ce nombre, 257 l'ont été en « urgence » ou hors cédule.

Le contrat arrive à échéance à la fin de l'année et un appel d'offre doit être relancé dès ce printemps.

Gestion des écocentres et autres activités connexes

Les 4 écocentres de la MRC de Témiscouata ont connu leur plus grosse année d'opérations en recevant près de 25 000 clients durant l'année 2016. Sur 5 ans, l'augmentation de l'achalandage est de 35 %.

Le nombre de jours d'ouverture a été sensiblement le même que les autres années soit 674 jours au total des 4 sites. La période hivernale (décembre à mars incluent) a permis de desservir 2 123 clients (9 % de la clientèle dans l'année).

Le tonnage total recyclé ou valorisé par les écocentres a été de 4 010 tonnes alors que les déchets recueillis sur ces sites ont représentés 589 tonnes. Le taux de mise en valeur est donc de 87 %. L'apport de matériaux est en hausse de 18 % par rapport à l'année précédente

Au niveau des autres activités effectuées, on peut noter, entre autres :

- 130 boîtes d'Éco-kit ont été prêtés durant l'année (équivalent à 5 200 repas)
- 4 980 \$ de vaisselle biodégradable ont été vendus (équivalent à 10 000 repas)

e) Aide-mémoire de collecte 2017-2018

Le calendrier a été imprimé par Imprimerie Excel et les aimants sont en cours d'installation par Livr'Avenir. Ils seront distribués par la Poste dans toutes les boîtes aux lettres dans la dernière semaine du mois de mars 2017.

f) Renouvellement de contrat – Société VIA

Depuis avril 2016, la RIDT a signé un contrat pour le tri et la mise en marché de matières recyclables avec la Société VIA.

Le contrat était d'une durée d'une année avec possibilité de renouvellement pour une année supplémentaire (débutant avril 2017). Le coût reste à 35,90 \$ par tonne pour les matières recyclables envoyées au centre de tri de Rivière-du-Loup et 0 \$ la tonne pour les tubulures d'érablières.

Il est proposé par M. Elzéar Lepage, appuyé par M. Fernand Albert, que la RIDT accepte l'année d'option prévue au contrat avec Société VIA. Le terme de cette année supplémentaire sera donc au 31 mars 2018.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
2017-1195**

g) Point sur les dossiers en sensibilisation

Mme Renée-Anique Francoeur, remet un rapport aux membres et donne des explications en lien avec les activités visant l'information et la sensibilisation.

h) Gestion des ressources humaines

- Le Salon de l'emploi va avoir lieu le jeudi 30 mars prochain à l'école secondaire du quartier Cabano à Témiscouata-sur-le-Lac. La RIDT prévoit d'y afficher plusieurs postes étudiants ou pour remplacement.
- M. Renaud Beaulieu, opérateur de l'écocentre Dégelis, va devoir s'absenter de son poste, pour raison médicale, pour une période de 4 à 6 mois vers la fin du printemps.
- Il est prévu d'embaucher deux étudiants pour faire de la sensibilisation cet été et de demander aussi des candidatures d'étudiants pour le poste d'aide-opérateur pour l'écocentre secteur TSLL.
- De plus, Mme Renée-Anique Francoeur va vraisemblablement quitter son emploi à la RIDT avant le début de l'été. Il est trop tôt pour savoir ce qu'il va advenir de son poste mais une réévaluation complète de celui-ci sera fait, en lien avec les actions prévues de sensibilisation et communication dans le nouveau PGMR.

5) PLAN DE GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES – MATIÈRES ORGANIQUES

a) Projet – Collecte et valorisation des encombrants

Un document de présentation du projet de collecte et de valorisation des encombrants est déposé aux membres. Il se déroulera en 2 parties.

La première aura lieu au printemps 2017 et permettra d'évaluer les gains reliés au système sur inscription. De plus, il permettra de voir le potentiel de mise en valeur des éléments collectés. La RIDT va louer 2 camions cubes pour le mois de mai, organiser les communications et établir les trajets de collecte. Deux chauffeurs-manœuvres, employés ponctuellement par la RIDT, seront aidés de 4 stagiaires de Livr'Avenir pour faire les collectes et disposer de la bonne manière des choses aux écocentres.

La seconde partie aura lieu par la suite et d'ici l'automne. Elle sera mise en œuvre, en collaboration avec la RIDT, par Service-Accès Emploi Témiscouata (SAET). Cet organisme va mettre en place un programme préparatoire à l'emploi (PPE) pour une quinzaine de personnes par année.

En ayant accès aux matériels issus des collectes d'encombrants, des écocentres et des surplus des organismes communautaires, les participants pourront redonner une valeur à ces biens, en faire bénéficier des personnes plus démunies ou revendre des items pour financer l'activité du PPE. Pour la RIDT, cela apporte une solution à la problématique de la mise en valeur des biens réutilisables qui actuellement étaient mis au recyclage ou enfouis.

M. Maxime Groleau mentionne aux membres qu'il est, par ailleurs, membre bénévole du conseil d'administration de Service-Accès Emploi Témiscouata depuis février 2017.

Il est proposé par M. Jean-Guy Paquet, appuyé par M. David Robert, que la RIDT procède tel que décrit dans le document du projet pour la collecte et la mise en valeur des encombrants. M. Maxime Groleau effectuera toutes les démarches requises pour le projet du printemps. Les membres sont d'accord pour ne pas exercer l'option prévu au contrat de collecte avec SSAD pour la collecte des encombrants. Ils autorisent aussi M. Maxime Groleau à avancer de concert avec SAET pour mettre en œuvre le PPE requis. L'entente finale et les tenants et aboutissants seront apportés aux membres lors d'une réunion avant l'automne.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
2017-1196**

6) ÉCOCENTRES

a) Réouverture des écocentres – Horaire estival

La date de réouverture des 4 écocentres selon l'horaire estival est prévu pour le 10 avril 2017. Les horaires sont disponibles sur le site web et l'aide-mémoire de collecte.

7) **VARIA**

a) **Rencontre – Tables des leaders Acadie des Terres et Forêts**

Cette rencontre a eu lieu le 2 mars dernier à Edmundston et a permis à chaque région de présenter un portrait de ses actions en gestion des matières résiduelles.

Certaines pistes d'actions communes à essayer de mettre en œuvre sont ressorties et les responsables « technique » dans chaque région vont se rencontrer à Dégelis en avril pour visiter les installations de la RIDT et monter un plan d'action qui sera remis à la table des leaders.

b) **Incident écocentre Squatec – cendres**

En fin d'après-midi le samedi 11 mars, des cendres encore chaudes ont mis le feu dans le conteneur à déchets de type-roll-off qui est en place à l'écocentre de Squatec.

L'employé sur place a avisé aussitôt les pompiers qui sont venus éteindre l'incendie. À priori, pas de dommage mais l'état du conteneur sera évalué lorsque vidé par Conteneur KRT (propriétaire).

Suite au rapport reçu du service incendie de Squatec et devant cette situation (première fois que cela arrive), la RIDT va revoir la procédure pour la disposition de cendres. Celles-ci devront être mise dans des contenants étanches et résistants au feu mais pas mélangées avec les autres matières.

Au printemps seulement, les cendres seront transvidées par l'opérateur avec les déchets, pour être sûr qu'elles soient vraiment froides.

8) **PROCHAINE RENCONTRE**

Les troisièmes mercredis du mois, soient :

- Mercredi 19 avril 2017
- Mercredi 17 mai 2017
- Mercredi 21 juin 2017
- Pas de rencontre en juillet 2017
- Mercredi 23 août 2017 (quatrième mercredi)
- Mercredi 20 septembre 2017
- Mercredi 18 octobre 2017
- Mercredi 15 novembre 2017
- Mercredi 20 décembre 2017

9) **LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Il est proposé par Mme Céline Dubé-Ouellet de lever l'assemblée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2017-1197

Gilles Garon, président

Maxime Groleau, secrétaire-trésorier